



**Recherches
en Danse**

Appel à contribution

Revue *Recherches en danse* numéro 13

« Enseigner la danse. Représentations et statuts du métier »

Numéro dirigé par Emmanuelle Delattre-Destemberg, Marie Glon et Guillaume Sintès

Dans la continuité des dossiers thématiques « Savoirs et métier : l'interprète en danse » (n° 2, 2014) et « Danse et éducation » (n° 11, 2022), ce treizième numéro de la revue *Recherches en danse* s'intéresse aux enseignant·es et pédagogues en/de la danse. Cette proposition s'inscrit en parallèle du projet « EnDansant. Pour une histoire des enseignant·es en danse¹ » qui réfléchit à la construction sociale du métier en France (XVII^e-XXI^e siècles). Il sera question, avec ce numéro thématique, d'explorer les représentations et imaginaires du métier. Cette thématique permettra ainsi d'accueillir des propositions académiques – qui pourront l'éclairer d'un point de vue historique, sociologique, anthropologique, littéraire, philosophique, juridique... – comme la parole et les témoignages de praticien·nes, enseignant·es et pédagogues issu·es d'horizons, cadres et esthétiques divers.

Autour de cette problématique de la figure de l'enseignant·e, différentes pistes de recherches peuvent – sans limitations (ni historiques, ni géographiques, notamment) – être ainsi envisagées :

¹ Projet soutenu par l'ANR (2021-2025) : <https://endansant.hypotheses.org>

- **Typologies et catégories** : du ménétrier au TikTokeur. Celui ou celle qui enseigne la danse a, au cours de l'histoire, revêtu diverses fonctions et a été désigné-e par différentes appellations (maître à danser, maître de danse, professeur, moniteur, enseignant, etc.). Comment nommer celui ou celle qui enseigne la danse nous renseigne-t-il sur la danse (sa pratique, sa conception) elle-même ? À titre d'exemples dans une perspective politique et/ou esthétique, comment à la fin du XVIII^e peut-on envisager la formation d'un corps révolutionnaire et d'un corps aristocratique, comment au tournant des XIX^e et XX^e siècles les discours nationalistes ont-ils pu influencer le corps professoral, comment les nouvelles écoles de la modernité en danse sont-elles perçues et catégorisées ?
- **Reconnaissance du métier** : réalités et imaginaires. Quel statut social (factuel, souhaité ou fantasmé) de celui ou celle qui enseigne la danse ? Comment s'est construite la figure du maître ? À quelles conditions le métier permet-il de bénéficier d'un certain prestige (ainsi que l'envisage, par exemple, Pierre-Michel Menger²) ? À l'inverse, comment a pu s'imposer, dans certains discours, l'idée du métier comme celle d'une reconversion ou d'une fin de carrière ? Voire, par renoncement ou défaut, celle d'une seconde voie, la menace d'un pis-aller ? En ce cas, enseigner la danse serait-ce avoir renoncé ou raté une carrière artistique (d'interprète et/ou de chorégraphe) ?
- **Représentations** : picturale, iconographique, littéraire, cinématographique, caricaturale, etc. Comment celui ou celle qui enseigne la danse est-il-elle représenté-e dans l'histoire de l'art, de la littérature, des sciences, dans la presse ? Dans quelle mesure l'enseignement de la danse peut-il constituer le sujet ou le motif de tout ou partie d'une œuvre (ex. : *Le Bourgeois Gentilhomme*, *Les Demoiselles de Rochefort*, *La Leçon de danse*, *Catherine Certitude...*) ? Quelles portées symbolique, politique ? Ces représentations nourrissent-elles un idéal, fixent-elles une norme, appellent-elles à la moquerie, dénigrent-elles la profession ?
- **Question de genre** : féminisation du métier. Enseigner la danse est-ce un métier de femme ou tout du moins féminin ? Alors que les premiers Académiciens sont exclusivement des hommes, que le privilège se transmet de

² Voir notamment : MENGERS Pierre-Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil, 2002 ; *Le Travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Seuil, 2009.

père en fils, comment en est-on arrivé à une profession dont les pratiquant-es sont majoritairement des femmes ? De même, et quelles que soient les périodes, comment questionner la porosité féminin/masculin (ex. : au XVIII^e, caricatures anglaises des maîtres à danser français imaginés comme efféminés).

- **Éthique** : domination, autoritarisme et maltraitance. Enseigner la danse peut impliquer un rapport hiérarchique (parfois de subordination) entre un-e enseignant-e et un-e enseigné-e. Comment envisager, en termes éthiques, cette relation ? Comment l'image de l'enseignant-e en danse est-elle aussi, à différentes époques, informée par le soupçon ou le risque d'une forme de maltraitance – ou, à l'inverse, porteuse d'une promesse d'autonomisation et d'émancipation ? Dans une tout autre perspective, comment la formalisation de l'acquisition et la transmission des savoirs permet de devenir un-e « bon-ne » ou un-e « mauvais-e » enseignant-e ?

Modalités de contribution et calendrier

Les articles peuvent prendre l'une des deux formes suivantes :

- un article scientifique ;
- un témoignage-explicitation.

Les résumés de propositions de contribution sont à envoyer par courriel, en fichier attaché, à revue@chercheurs-en-danse.com **avant le 1^{er} mars 2023**.

Ils doivent comporter :

- les nom, prénom, adresse courriel et éventuellement organisme de rattachement de l'auteur (ou des auteurs s'il y en a plusieurs) ;
- le titre de la proposition ;
- un résumé de 4 000 à 5 000 signes environ (espaces compris) présentant de façon précise et détaillée le thème abordé, les questionnements soulevés, les méthodes employées.

La revue enverra systématiquement un accusé de réception suite à chaque proposition reçue dans un délai maximum de 15 jours.

Les décisions du comité éditorial seront communiquées aux auteurs fin mars 2023.

Les articles retenus seront à envoyer à la revue fin juin 2023.

Format de l'article final

Les textes proposés, enregistrés sous Word (.docx) et d'une longueur comprise entre 20 000 et 40 000 signes (espaces et notes compris) ne doivent pas avoir été publiés auparavant dans d'autres supports.

Ils sont rédigés en langue française.

Pour être soumis à expertise, les articles doivent scrupuleusement respecter les normes typographiques de la revue (disponibles sur le site de *Recherches en danse* : <https://journals.openedition.org/danse/778>).

Indications aux auteurs

En publiant dans *Recherches en danse*, l'auteur accepte de céder son droit d'auteur. Il n'est pas rémunéré pour sa contribution. Toute republication intégrale doit faire l'objet d'une demande à la revue et elle est soumise à l'agrément du comité scientifique éditorial.

L'auteur est vivement invité à adhérer à l'association des Chercheurs en danse, à hauteur de 15 euros (statut étudiant ou chômeur) ou 30 euros (membre individuel), afin de soutenir la revue qui ne pourrait exister sans le financement de l'association.